

Décision Générale colonial

Décision n° n°9 Permissions.

n°9

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 10 mars 1925
Numéro JO n° 340 du 31/03/1925	Date du numéro 31 mars 1925

TEXTE INTÉGRAL

les permissions ci-après, avec solde sans indemnité, sont accordées aux gardes de 2 classe Abdallah Abdourahmaa, numéro matricule 263, huit jours, et Omar Hassen, numéro matricule 264, sept jours